



KINNEAR'S MILLS

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
le mardi 3 septembre 2013, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon.

Présents : Mesdames Céline Landry, Michelle Pageau et Messieurs Michel Breton, Patrice Nadeau, Vincent Blais et James Allan.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2013-116

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance;
4. Formation pour la directrice générale;
5. Adoption du règlement numéro 458 amendant le règlement numéro 454 instituant un nouveau programme d'accès à la propriété;
6. Transfert du rôle d'évaluation triennal par la Corporation informatique Bellechasse;
7. Politique familiale et M.A.D.A. de la municipalité de Kinnear's Mills;
8. Adoption du plan d'action – politique familiale et M.A.D.A. de la municipalité de Kinnear's Mills;
9. Dépôt du rapport d'activités de l'an 2 de la municipalité de Kinnear's Mills - Schéma de couverture de risques en incendie de la MRC des Appalaches;
10. Correspondance;
11. Comptes du mois;
12. Période de questions;
13. Divers;
14. Levée de la séance

2013-117

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel le procès-verbal de la session ordinaire du 13 août 2013.



KINNEAR'S MILLS

Procès-verbaux des sessions du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC de l'Amiante (Québec)

2013-118

FORMATION POUR LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale à s'inscrire à la formation de l'ADMQ qui portera sur « Les élections municipales: oui, mais en pratique ! » et aura lieu le 12 septembre 2013, à St-Ferdinand. Les frais d'inscription (270,00 \$) ainsi que les frais de déplacement seront payés par la Municipalité.

2013-119

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 458 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 454 INSTITUANT UN NOUVEAU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie du règlement n° 458 au moins deux jours juridiques avant la présente;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres présents déclarent avoir lu le règlement et renonce à sa lecture;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été déposé avant l'adoption du règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Céline Landry et appuyé par Michel Breton et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 458 amendant le règlement numéro 454 instituant un nouveau programme d'accès à la propriété.

2013-120

TRANSFERT DU RÔLE D'ÉVALUATION TRIENNAL PAR LA CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de donner le mandat à Corporation informatique Bellechasse d'effectuer le transfert du rôle triennal pour la somme de 375 \$ plus les taxes.

2013-121

POLITIQUE FAMILIALE ET M.A.D.A DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills s'est dotée d'une politique familiale et M.A.D.A.;

Il est proposé par Michelle Pageau, appuyé par Céline Landry et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE la municipalité de Kinnear's Mills accepte le logo de la politique familiale et M.A.D.A., la définition de la famille, les valeurs, la mission, les objectifs généraux ainsi que le portrait du milieu tel que proposé par le comité famille.

ADOPTÉE

2013-122

ADOPTION DU PLAN D'ACTION - POLITIQUE FAMILIALE ET M.A.D.A DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité famille ont travaillé à l'élaboration du plan d'action qui annonce des mesures précises en faveur des familles;

CONSIDÉRANT les rapports et recommandations du comité famille;

CONSIDÉRANT QUE les échéanciers seront respectés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Michel Breton appuyé par Vincent Blais et acceptée à l'unanimité des conseillers;

QUE le conseil municipal adopte le plan d'action de la politique familiale et M.A.D.A de Kinnear's Mills tel que présenté par le comité famille;

QUE la municipalité de Kinnear's Mills s'engage à assurer un suivi et à faire une évaluation de façon annuelle du plan d'action et à procéder aux investissements jugés nécessaires pour l'amélioration de la vie familiale sur le territoire de la municipalité de Kinnear's Mills dans le respect des budgets municipaux établis.

ADOPTÉE

2013-123

DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'AN 2 DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS - SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN INCENDIE DE LA MRC DES APPALACHES

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches a signé un protocole d'entente avec le ministre de la sécurité publique relativement à l'établissement du schéma de couverture de risques;

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills s'est engagée à déposer un rapport final d'activités;

POUR CES MOTIFS:

IL EST PROPOSÉ par Patrice Nadeau, appuyé par James Allan et résolu à l'unanimité que la municipalité de Kinnear's Mills :

- 1.- Dépose et adopte le rapport d'activités de l'an 2 en regard du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de sa mise en œuvre.
- 2.- Mandate la MRC des Appalaches à transmettre le rapport d'activités de l'an 2 au ministère de la sécurité publique.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

14 août : Ville de Saint-Bruno : Invitation à la journée de formation de l'Association québécoise d'urbanisme, le 28 septembre 2013.

28 août : Cain Lamarre Casgrain Wells, avocats : Offre de service.

3 septembre : Monty Coulombe, avocats : Offre de service.

Les communiqués ont été transmis électroniquement aux conseillers.

2013-124

COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	13 276,84
C0002961	Visa Desjardins (Lespac)	28,69
C0002962	Coop St-Jacques-de-Leeds	209,59
C0002963	Fonds d'information sur le territoire	8,00
C0002964	Fernand Pomerleau	50,00
C0002966	9014-7992 Québec inc.	45 187,61
C0002967	Petite caisse	248,98
C0002968	Régie Intermunicipale région Thetford	869,33
C0002969	Le Tapissier Beaumar	43,69
C0002970	Coop St-Jacques-de-Leeds	573,34
C0002971	Jean-Guy Pageau	72,24
C0002972	Michel Horbatuk	145,34
C0002973	Henri et Norbert Nadeau inc.	11 189,94
C0002974	Entreprises Sanifer	1 688,22
C0002975	Acier Leroux	22,52
C0002976	Marc Prévost	167,79
C0002977	8043981 Canada inc. Rona	43,60
C0002978	C. Jacques Électrique inc.	63,24
C0002979	Ecce Terra, arpenteurs-géomètres	517,39
C0002980	Gagnon équipements	121,96
C0002981	Richard Bisson	603,61
C0002982	Centre Réno Déco Jean-Luc Lessard	34,48
C0002983	JU Houle distributions	1 183,50
C0002984	Erablière La Fillionnière	189,71
C0002985	Sel Warwick inc.	869,21
C0002986	Postes Canada	221,90
C0002987	Les Excavations B.G. Bilodeau inc.	1 580,91
C0002994	Agence de revenu du Canada DAS	1 826,17
C0002995	Ministère du Revenu DAS	3 895,46
L1300025	Hydro Québec	337,51
L1300026	Bell Canada	306,23
L1300027	Société financière Grenco (Photocopieur)	256,39
	Total	85 833,39

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. le maire invite les citoyens à la période de questions.

DIVERS

2013-125 ENTREPÔT POUR LA VOIRIE

Sujet reporté à une séance subséquente

2013-126 RAMMONAGE DES CHEMINÉES

Sujet reporté à une séance subséquente



**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

James Allan nous rappelle le Brunch de l'Invernois de 10 h à 13 h le 8 septembre à l'école Anglaise et les violoneux à l'église Catholique à compter de 13 h 30.

2013-127

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 33.

Signé : Paul Vachon
Paul Vachon, maire

Signé : Claudette Perreault
Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière